

Portant définition des périodes et modalités des opérations d'inscription administrative pour l'année universitaire 2023-2024

LE PRÉSIDENT,

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article D612-6,
- Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
- Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 mars 2023,
- Vu l'élection de Monsieur Philippe ELLERKAMP à la présidence d'Avignon Université en conseil d'administration du 4 décembre 2019,

ARRÊTE

Article 1 :

Les opérations d'inscription administrative pour l'année universitaire 2023-2024 se dérouleront selon calendrier annexé au présent arrêté.

Article 2

Toute demande d'inscription au-delà du calendrier prévu à l'article 1 du présent arrêté devra faire l'objet d'une demande d'autorisation d'inscription tardive.

Article 3

Le présent arrêté sera affiché de manière permanente en zone présidence et à la direction des études et de la scolarité.

Il sera consultable sur le site internet de l'université dans le recueil des actes et des décisions à la rubrique « actes réglementaires » (Arrêtés relatifs aux études et à la scolarité).

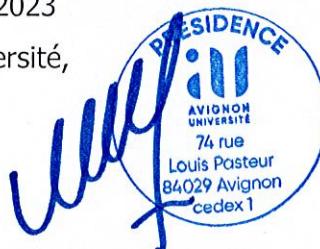
Il sera transmis à monsieur le Recteur de Région Académique, Chancelier des Universités.

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 24 mars 2023
Le Président d'Avignon Université,

Philippe ELLERKAMP



Pièce jointe : calendrier fixant les périodes et les modalités d'inscription.

Calendrier relatif aux inscriptions et ré-inscriptions administratives - année universitaire 2023-2024

INSCRIPTIONS PRIMO-ENTRANTS

		INSCRIPTION EN LIGNE
		(Pour les cas particuliers, possibilité de rendez-vous et dépôt des pièces à fournir au Bureau de la scolarité pour validation définitive de l'inscription) *
LICENCE 1 BUT 1 Capacité en droit (1ere A.)	Candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission de Parcoursup entre le 01/06/2023 et le 10/07/2023	Du 4 juillet au 13 juillet 2023 (12h)
LICENCE 2 LICENCE 3 BUT 2 BUT 3 LICENCE PRO Capacité en droit (2e année)	Candidats ayant accepté définitivement ou non une proposition d'admission de Parcoursup entre le 11/07/2023 et le 20/08/2023 Candidats ayant accepté une proposition d'admission de Parcoursup à partir du 21/08/2023 Candidats admis via les procédures DAP / Campus France	Du 11 juillet au 25 août 2023 (12h) Du 21 août au 15 septembre 2023 Du 4 juillet au 21 juillet et du 21 août au 29 septembre 2023 SUR RENDEZ-VOUS OBLIGATOIREMENT Du 26 juin au 08 septembre 2023
MASTER 1 **	Candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission avant le 17/07/2023 inclus Candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 18/07/2023 et le 22/08/2023 inclus Candidats ayant accepté une proposition d'admission à partir du 23/08/2023	Du 26 juin au 20 juillet 2023 Du 18 juillet au 24 août 2023 Du 23 août 2023 au 30 septembre 2023 Du 26 juin au 30 septembre 2023
MASTER 2	Candidats internationaux ne résidant pas sur le territoire français (en échange et hors échange)	Du 4 juillet au 21 juillet et du 21 août au 29 septembre 2023 - SUR RENDEZ-VOUS OBLIGATOIREMENT Du 1er juillet au 30 novembre 2023
DOCTORAT		Du 1er juillet au 7 novembre 2023 (présentiel) et du 30 septembre au 16 janvier 2024 (CNED)
DAEU		En fonction des dates d'ouverture de la formation
DU		

* Rappel: fermeture de l'établissement entre le 21 juillet au soir et le 21 août 2023.

** Suite à la saisine du recteur, les candidats ayant accepté une proposition, disposent d'un délai de 8 jours à compter de l'acceptation pour procéder à leur inscription.

RE-INSCRIPTIONS

INSCRIPTION EN LIGNE	
(Pour les cas particuliers, possibilité de rendez-vous et dépôt des pièces à fournir au Bureau de la scolarité pour validation définitive de l'inscription) *	
LICENCE 1 BUT 1 (Ré-orientation interne)	Candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission de Parcoursup entre le 01/06/2023 et le 10/07/2023 Candidats ayant accepté définitivement ou non une proposition d'admission de Parcoursup entre le 11/07/2023 et le 20/08/2023 Candidats ayant accepté une proposition d'admission de Parcoursup à partir du 21/08/2023
LICENCE 1 BUT 1 (Redoublants hors staps)	Du 4 juillet au 13 juillet 2023 (12h)
LICENCE 1 STAPS (redoublants)	Du 11 juillet au 25 août 2023 (12h)
LICENCE 2 LICENCE 3	Du 21 août au 15 septembre 2023
BUT 2 BUT 3 LICENCE PRO Capacité en droit (2e A)	Du 26 juin au 08 septembre 2023
MASTER 1 **	Du 26 juin au 15 juillet 2023
MASTER 1 (autorisés à redoubler) MASTER 2	Du 26 juin au 08 septembre 2023
Tous niveaux de diplôme	Du 26 juin au 15 septembre 2023
DOCTORAT	Du 26 juin au 20 juillet 2023
DAEU	Du 18 juillet au 24 août 2023
DU	Du 23 août 2023 au 30 septembre 2023
	Du 26 juin au 30 septembre 2023
	Du 4 juillet au 21 juillet et du 21 août au 29 septembre 2023 SUR RENDEZ-VOUS OBLIGATOIREMENT
	Du 1er juillet au 30 novembre 2023
	Du 1er juillet au 7 novembre 2023 (présentiel) et du 30 septembre au 16 janvier 2024 (CNED)
	En fonction des dates d'ouverture de la formation

* Rappel: fermeture de l'établissement entre le 21 juillet au soir et le 21 août 2023.

** Suite à la saisine du recteur, les candidats ayant accepté une proposition, disposent d'un délai de 8 jours à compter de l'acceptation pour procéder à leur inscription.